

33. QUESTION ECRITE

**du groupe UDC, par le député Jean-Luc Addor, concernant le respect de la réglementation des marchés publics à l'Académie de police de Savatan (14.12.2012)
(en collaboration avec le DEET)**

1. Les règles relatives aux marchés publics sont-elles toujours respectées à l'Académie de police de Savatan?
2. Si oui, les représentants du Valais au sein de l'Académie veillent-ils systématiquement à ce que les entreprises valaisannes aient leurs chances dans l'adjudication des marchés, mandats ou autres prestations?
3. Les entreprises valaisannes ont-elles toujours leurs chances dans ces marchés?
4. Qu'en est-il, en particulier, d'une importante commande de munition qui devrait être passée prochainement?

Sion, le 14 décembre 2012
(09h00)

Groupe UDC, par
Jean-Luc Addor, député